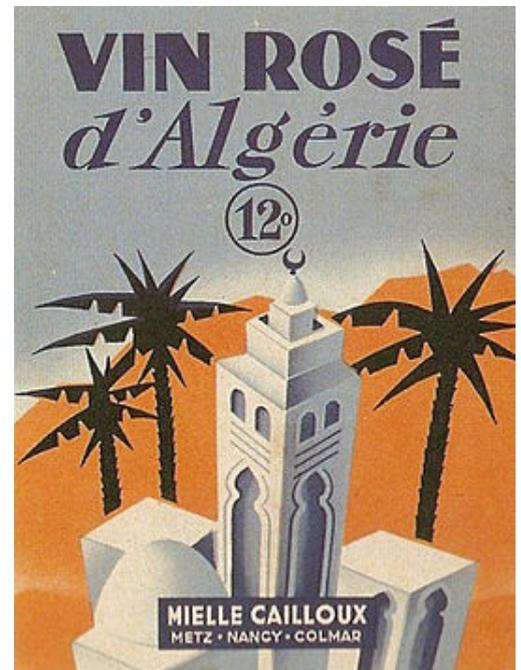
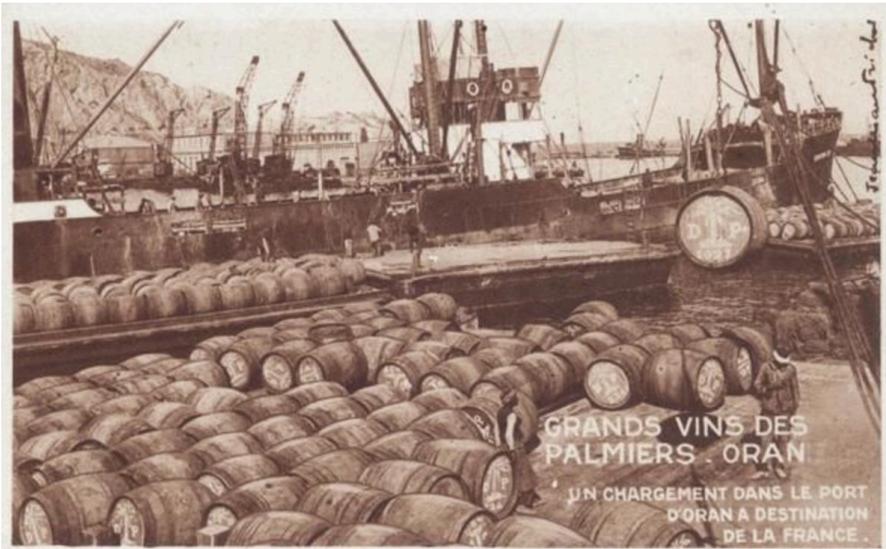


La viticulture et les Pieds-noirs



Introduction

Marseillaise d'origine, avec une mère qui s'est fortement intéressée à l'Algérie des années 1950 aux années 1990 et aux Algériens installés sur Marseille, avec un frère dont le père était Algérien, et entourée de nombreuses familles pieds-noirs j'ai grandi avec l'histoire de l'Algérie en arrière plan de mon histoire.

Quant j'ai commencé à m'intéresser au milieu du vin, j'ai rencontré des viticulteurs pieds-noirs qui avaient à coeur de raconter leur histoire et j'ai commencé à me demander quels rôles ils avaient pu jouer individuellement et collectivement dans le développement de la viticulture française avant et après 1962.

Dans ce cours, nous allons tenter de comprendre d'où provenait ses Pieds-Noirs, dans quelles régions ils se sont installés en Algérie puis à partir de quel moment ils sont rentrés en France et quelles régions ils ont choisi pour redémarrer leur nouvelles vies. Nous verrons également comment ils ont été plus ou moins bien accueillis dans certaines régions de France. Aujourd'hui, les adolescents qui sont devenus des viticulteurs des années 1960 aux années 2010, sont en train de disparaître. Et ils seraient dommage que leurs histoires ne nous soient pas contées, ne soient pas regroupées. Voici juste une introduction pour vous donner envie de mieux les connaître et de comprendre ce qu'ils ont apporté à la viticulture et à notre histoire commune.

Histoire de la viticulture algérienne

De l'Antiquité au XIX^e siècle

La viticulture en Algérie date de l'époque phénicienne. Durant la phase de colonisation romaine l'agriculture et le pastoralisme vivriers prévalent. Certaines régions deviennent rapidement des greniers à blé pour Rome. D'autres de grandes productrices de vin et d'huile.

Au VII^e siècle, la conquête musulmane de l'Afrique du Nord met un frein à l'expansion de la culture de la vigne pour faire du vin. Par contre la production de raisin de table se développe. Dans certaines tribus berbères non islamisées, les vinifications et la consommation de vin perdurent.

La présence de Romains favorisent l'implantation de communautés juives. Les juifs fuyant l'Espagne lors des persécutions wisigothes des VI^e et VII^e siècles et encore plus au XV^e lors des persécutions liés à la Reconquista espagnole (Isabelle la Catholique) s'installent dans le Magreb. Durant la période musulmane, les communautés juives sont tolérées et régies par la dhimma.

Oran est occupé par les Espagnols de 1509 à 1708. En 1669, les Juifs sont expulsés d'Oran. En 1708, les Ottomans reprennent Oran et les Juifs reviennent pour repartir lors de la reprise de la ville par les Espagnols en 1732 et ne revenir qu'à la fin du XVIII^e quand les Espagnols seront définitivement chassés.

Les juifs produisaient et consommaient du vin.

Après une période de prospérité et de stabilité politique au XVIII^e l'Algérie entre, à la veille de la conquête française, dans une crise qui coïncide avec le déclin de l'Empire ottoman et la montée en puissance de l'Europe occidentale. En 1786, la peste se propage et s'installe de façon endémique dans le pays. Elle est suivie, à partir de 1803, d'une famine causée par des années de sécheresse et aggravée par le développement de grandes révoltes populaires.

Arrivée des colons

Dès 1830, la conquête de l'Algérie est accompagnée d'une colonisation de peuplement forcée par la nécessité de ravitailler en vivres les forces militaires grandissantes : les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant le territoire conquis. Les pionniers sont par la suite rejoints par des Corses ou des Alsaciens-Lorrains dont la région a été annexée par l'Allemagne en 1871, mais également par un petit nombre d'immigrants étrangers arrivant par vagues successives des pays méditerranéens frontaliers.

	1833	1841	1851	1861	1872	1881	1891	1901
Français	3 478	16 677	66 050	112 229	129 601	195 418	267 672	364 257
Espagnols	1 291	9 748	41 558	48 145	71 366	114 320	151 859	155 265
Italiens	1 122	3 258	7 555	11 815	18 351	33 693	39 161	38 791
Maltais*	1 213	3 795	7 307	9 378	11 512	15 402	14 677	NC
Autres	708	3 896	8 813	11 179	14 287	26 529	12 604	25 531
Total	7 812	37 374	131 283	192 646	245 117	385 362	485 973	583 844

Population Européenne selon la nationalité d'origine d'après les recensements de 1833 à 1901

Sources : Demontes, 1906, 52-53

Sources : Les Espagnols dans la région d'Oran au milieu du XIX^e siècle. Mariage, comportements matrimoniaux, liens familiaux et liens sociaux. <https://www.cairn.info/revue-Annales-de-Demographie-Historique-2018-1-page-81.htm>

En 1830, à part quelques spéculateurs et investisseurs, les migrants étaient des personnes avec peu de ressources : paysans sans terre, artisans ruinés, soldats sans attache... Les Français seront peu attirés par l'Algérie et le peuplement se fera avec de nombreux Espagnols, Italiens et Maltais qui subissent des conditions de vie plus difficiles dans leur pays et/ou sont habitués à avoir des liens avec l'Algérie de part la proximité géographique. Marins, pêcheurs et commerçants de ces pays fréquentaient déjà les côtes algériennes depuis longtemps. Les Italiens et les Maltais s'installèrent à l'Est et les Espagnols à l'Ouest (Oran, Arzew, Mers-el-Kébir). On trouve également des migrants arrivants d'Europe du Nord, en particulier Allemands et Suisses.

Les Migrations espagnoles se sont succédées en trois phases, celle des Mahonais (Minorque) dès 1830, celle des Alicantais entre 1840 et 1870, puis les autres péninsulaires à la fin des décennies du XIX^e siècle (période du phylloxéra). Les Espagnols de la région d'Alicante jouèrent un rôle majeur en Oranie. Ils ont fui à l'époque une grave sécheresse qui ruina de nombreux exploitants agricoles dans les années 1840. À l'exception de quelques commerçants et artisans, ces migrants venus d'Espagne furent considérés par les colons français comme

étant juste assez bons pour exécuter des travaux pénibles et peu qualifiés, comme débroussailler, servir d'ouvrier agricole ou faire du terrassement pour les routes à construire. L'ascension sociale de la population espagnole ou originaire d'Espagne se produisit essentiellement après les années 1880 et elle fut plus souvent le fait de descendants d'immigrés que de migrants venus récemment d'Espagne.

Développement de la viticulture entre 1830 et 1870

A la fin de la régence d'Alger, en 1830, la superficie des vignes destinées à la vinification n'excédait pas 2 000 hectares.

Défrichement des terres :

L'émigration d'ouvriers agricoles des montagnes kabyles vers les fermes viticoles du littoral et des plaines d'Algérie s'est répandue vers 1880. Le tournant du XIX^e siècle est aussi celui de l'accroissement du peuplement européen en Algérie et de la mise en place des nouvelles lois agraires. La crise phylloxérique décime le vignoble français à la fin du XIX^e siècle entraîne un changement de la politique agricole menée en Algérie avec l'introduction à marche forcée de la culture de la vigne. L'état facilita l'accès au foncier agricole auprès des colons pour pallier le manque de vin en France.

La viticulture va réorienter toute la structure de l'édifice colonial et elle finira presque par « couper » l'Algérie en deux : à l'est, une Algérie de hautes plaines, des massifs montagneux, qui deviendra le berceau du nationalisme radical. À l'ouest, une Algérie des plaines où la vigne se répand. Le territoire des premières lois agraires et de refoulement des tribus indigènes. Une Algérie dite « province européenne » (avec 1 Européen pour 4 Algériens) qui comptera 80 % de la population européenne à la veille de l'indépendance, où la majorité des populations algériennes rurales étaient essentiellement des ouvriers agricoles.

Le phylloxéra atteint le vignoble algérien en 1885 et la concurrence du vignoble français reconstitué vont faire intervenir des changements en Algérie. Le rachat des terres par les banques, l'effondrement des prix, la réduction des frais d'exploitation a contraint de nombreux propriétaires à recourir à la main-d'œuvre algérienne bon marché, plutôt qu'à des européens et à une mécanisation plus importante.

La superficie viticole va atteindre son apogée en 1939 avec 400.000 hectares. Les vins produits étaient essentiellement des vins rouges colorés, de faible acidité et une teneur élevée en alcool servant au coupage des vins français du midi. L'Algérie était alors le quatrième producteur de vin après la France, l'Italie et l'Espagne et le premier exportateur de vin au monde, la France étant le principal client.

Dans cette période les vins furent classés en trois catégories :

- **Les vins de plaine :**

Issus des plaines des départements d'Alger, d'Oran et de Constantine, à base des cépages Cinsault, d'Aramon, Cot de Cheragas et Alicante Bouschet.

- **Les vins de coteaux**

Le type des vins de coteaux est exprimé par les vins du Sahel d'Alger. Ce sont des vins qui

se conservent bien et font d'excellents vins de table. Les vins de coteaux sont également produits dans les arrondissements d'Oran, de Sidi-Bel-Abbès et de Mostaganem ainsi que dans le département de Constantine. Les vins sont issus des cépages Carignan, Cinsault, Pinot et Gamay.

- **Les vins de montagne**

Ce sont les vins rouges au taux d'alcool les plus élevés (12 à 15% vol.), très colorés, de bonne structure et de conservation. Ils sont produits dans les vignobles de Miliana (entre 500 et 700 mètres d'altitude), dans les vignobles de Médéa (entre 800 et 1.200 mètres d'altitude). Les vins rouges d'Aïn-Bessem et de Bouira sont excellents pour les coupages et les vins rosés sont très recherchés.

Les indigènes étaient eux séparés en « indigènes musulmans » et « indigènes israélites ». Les migrants venant d'Europe ont été classés en « Etrangers » et « Français ».

Développement intensif de la vigne pour faire face à la crise du phylloxéra, de l'oïdium et du mildiou sévissant en France après 1870.

Les salariés des exploitations viticoles

L'émigration d'ouvriers agricoles des montagnes kabyles vers les fermes viticoles du littoral et des plaines d'Algérie s'est répandue vers 1880. Le tournant du XIX^e siècle est aussi celui de l'accroissement du peuplement européen en Algérie et de la mise en place des nouvelles lois agraires qui consacrent, définitivement et à grande échelle, la dépossession foncière, le démembrement des tribus et la répression juridique par l'instauration du code de l'indigénat.

La crise phylloxérique décime le vignoble français à la fin du XIX^e siècle entraîne un changement de la politique agricole mené en Algérie avec l'introduction de la culture de la vigne. L'état facilita l'accès au foncier pour le développement de la culture de la vigne sur le sol algérien pour pallier le manque de vin en France.

La viticulture nécessite des tâches plus nombreuses et des spécialisations plus variées (défrichage, taille, surveillance, vendange, vinification...) et surtout une quantité de main-d'œuvre sans commune mesure (80 journées par an et par hectare).

La viticulture va réorienter toute la structure de l'édifice colonial et elle finira presque par « couper » l'Algérie en deux : à l'est, une Algérie de hautes plaines, des massifs montagneux, qui deviendra le berceau du nationalisme radical. À l'ouest, une Algérie des plaines où la vigne se répand. Le territoire des premières lois agraires (resserrements, cantonnements, dépossession) de refoulement des tribus. Une Algérie dite « province européenne » (avec 1 Européen pour 4 Algériens) qui comptera 80 % de la population européenne à la veille de l'indépendance, où la majorité des populations algériennes rurales étaient essentiellement des ouvriers agricoles.

Le phylloxéra atteint le vignoble algérien en 1885 et la concurrence du vignoble français reconstitué vont faire intervenir des changements en Algérie. Le rachat des terres par les banques, l'effondrement des prix, la réduction des frais d'exploitation a contraint de nombreux propriétaires à recourir à la main-d'œuvre algérienne bon marché et à une mécanisation plus importante.

En 1955, l'Ouest Oranais compte près de 69% de la superficie du vignoble algérien.

À partir de 1880, tout changea avec la venue de viticulteurs de l'Hérault, du Gard, du Tarn et de l'Aude, qui furent installés dans les plaines du Tell et les coteaux du littoral. Ils transformèrent l'économie agricole du pays en plantant 125 000 hectares de vignes. La production étant assurée d'un écoulement facile puisque la loi du 11 janvier 1851 accordait l'entrée en franchise de tous ses produits agricoles sur le territoire métropolitain et la production de vin devint une des activités principales d'Algérie. La superficie de vigne passa à 400 000 ha. La banque de l'Algérie fournit aux colons les fonds nécessaires pour créer ces vignobles et financer leurs équipements.

En 1885, La présence du phylloxéra fut détectée en Algérie et en parallèle le vignoble français se reconstituait.

L'État favorisa des importations et l'afflux des vins d'Algérie qui servaient au coupage des vins de la métropole médiocres pour en augmenter le degré. Cette pratique fut lourde de conséquences et induisit une surproduction. Il fallait du volume. La demande accrue des vins algériens fit que la production passât de 5 000 000 hectolitres en 1900 à 8 000 000 en 1904. En 1905, la France en importait 4 750 000 hectolitres.

En 1936, le vignoble d'Algérie couvrait presque 400 000 hectares. La métropole en importait 98 %. En 1933, la vente de vin rapporte 66% de ses valeurs d'exportations. A la veille de l'indépendance on est encore à 50%. Pour le développement de la vigne, il a fallu construire des routes, des voies ferrées, équiper les ports, ce qui a dynamisé l'économie du département algérien.

Après l'indépendance en 1962, l'économie vinicole fut bouleversée. Le blocage des vins d'Afrique du Nord en France et l'absence d'un marché intérieur incitèrent le gouvernement algérien à se tourner vers les pays de l'Est. Une société française dirigée par Jean-Baptiste Doumeng et son groupe Interagra furent chargés de cette commercialisation.

Le port de Sète :

Depuis sa création en 1666, le port de Sète entretient avec le commerce des vins une relation particulière, devenue quasi exclusive dans la seconde moitié du XIX^e et le premier tiers du XX^e siècle.

Les années 1850 marquent pour Sète et le Languedoc, une véritable période de mutations socio-économiques. La superficie des vignes de l'Hérault passent de 106 500 ha en 1820 à 190 000 ha dans les années 1870. En 1900, des milliers de Sétois (manutentionnaires, ouvriers des chais, négociants, courtiers, transitaires, banquiers, tonneliers, etc.) vivent du commerce des vins. La ville de Sète voit sa population augmenter de 187% entre 1820 et 1870 et son tonnage augmenter de 221% entre 1840 et la fin des années 1860. La ville est même dotée de deux gares qui permettent de faciliter les expéditions entre mer et terre.

A la fin des années 1870, le port exportateur devient importateur à cause du phylloxéra et de l'affluence des vins du Magreb et en particulier d'Algérie. Cela entraîne la formation d'un lien robuste entre le port de Sète et la colonie nord-africaine. Le négoce joue un rôle fondamental dans la construction de cette réputation en raison des qualités des maîtres des chais locaux, véritables artisans-assembleurs de produits vendus dans le monde entier. Sur les neuf membres de la chambre de Commerce, sept sont des négociants en vins. À cela il faut ajouter les quelque trois mille employés des maisons de négoce dans le dernier quart du XIX^e siècle.



Jusqu'au milieu du siècle, le transport et le commerce du vin se font en futailles. Les fûts sont de diverses tailles, la plus commune étant le demi-muid, une barrique de 650 litres environ. Les bateaux transportant les futailles sont peu à peu remplacés par des pinardiers, vraquiers dans lesquels les vins sont acheminés dans des cuves à même la cale. Ces pinardiers ont fait leur apparition dès les années 1930 : le premier, le Bacchus, fait son entrée dans le port de Sète en 1935. au début des années 1950, quarante d'entre eux font la rotation entre Sète et l'Afrique du Nord principalement, soit une flotte de près de 240 000 hl de cuverie. Durant cette décennie, les capacités de logement dans la ville atteignent 1,3 million d'hectolitres et certaines années, les importations grimpent jusqu'à 4 millions d'hectolitres. La ville est alors célébrée comme « le plus grand port du vin dans le monde ».

A partir des années 1960, l'état français décide d'orienter l'économie de l'Hérault vers le tourisme et limite son apport à la viticulture. De plus, l'indépendance de l'Algérie gêne le commerce. Les exportations chutent à partir de 1963. Les importateurs sétois de vins algériens sont la cible des associations viticoles : les chais sont dévastés, les cuves éventrées, les vins vidés dans le canal. Le nombre de maisons de négoce va passer de 99 en 1947, à 58 en 1969.

Henri Borgeaud 1898-1963 : Domaine de la Trappe

Exploitation de la Trappe : Créée en Algérie en 1843, l'exploitation de la Trappe a été la première entreprise nationalisée par le gouvernement en 1963. Visite guidée de ce qui reste comme l'une des entreprises symbole de la réussite pied-noire. Les lois antireligieuses de 1904 finissent de balayer les dernières hésitations. Soixante ans après sa création, le Domaine de la Trappe est mis en vente. Soixante ans après sa création, le Domaine de la Trappe est mis en



Henri Borgeaud

vente. Les frères Borgeaud acquièrent le domaine, ils arrivent de Suisse et sont déjà puissants. Le domaine va grossir pour couvrir 1300 ha. Ils exportent plus de 80 000 hl de vins par an. Les Borgeaud deviennent très puissants en Algérie. la Trappe accorde à son personnel des avantages sociaux jusqu'alors inconnus en Algérie. Le logement est gratuit pour tous ainsi que l'électricité et le bois de chauffage. Chaque ouvrier peut cultiver son lopin de terre et y construire un abri. En 1954, 90 familles européennes et 163 familles musulmanes sont ainsi logées sur le domaine et près de 500 bédouins, berbères pour la plupart, y sont embauchés pour les travaux saisonniers. Pour l'Histoire, elle est le symbole d'un temps révolu qui cristallisera, le moment venu, les foudres de l'anticolonialisme. Dirigée par Alexandre Bardelli de 1940 à 1960 puis par

Nicolas Géli, l'exploitation emblématique sera le

premier domaine nationalisé en 1963. Exit « l'Algérie des Seigneurs », l'exploitation Borgeaud devient « Ferme Bouchaoui », martyr de la révolution. Henri Borgeaud, né le 4 août 1895 à Alger et mort le 24 mai 1964 à Paris, est un exploitant agricole et homme politique français. Il demeure en Algérie après l'indépendance, mais en mars 1963, ses terres agricoles sont nationalisées par le gouvernement de Ben Bella. Il s'établit en France et meurt l'année suivante des suites d'un cancer, à l'âge de 68 ans.

http://www.babelouedstory.com/voix_du_bled/trape/trape.html

Seconde guerre mondiale

Durant la deuxième guerre mondiale, l'exportations de vins sur la France est paralysée, les négociants d'Alger et d'Oran développèrent le marché local. Les négociants proposait des bouteilles sous le nom de leur marque : Royal Kebir, Algeriana, Targui, Sénéclause, Sidi Brahim, Vieil Arpent et Smalah. Le vin était embouteillé et distribué dans toute l'Algérie. L'entreprise Marcé d'Alger joua un rôle important dans cette distribution.

Départ massif des viticulteurs algérois entre 1956 et 1964

Les rapatriés sont des Français d'Algérie dont les ancêtres étaient des Européens originaires de France, d'Espagne, d'Italie, de Malte, de Suisse, etc. Ils englobent de même des Algériens d'origine non-européenne (les autochtones, musulmans ou non, naturalisés Français par décret, ainsi que des juifs séfarades et berbères, naturalisés en forte majorité par le décret Crémieux de 1870).

Avant la fin de la guerre, en 1961, 150 000 personnes avaient quittés l'Algérie. Certains sont partis assez tôt après le démarrage des conflits et ont pu profiter de terre peu cher après le grand gel de 1956 qui a fortement impactés l'agriculture et la viticulture.

Entre 1962 et 1965, environ 1 million de Français d'Algérie arrivent en France, dont 100 000 juifs. Environ 200.000 en 1963, les pieds-noirs restés en Algérie, n'étaient plus que 30.000 en 1993. Les mesures de nationalisations des exploitations agricoles sans indemnité prises en 1963 par le gouvernement algérien conduisent encore 100 000 d'entre eux à quitter l'Algérie en 1963 et 1964. Par ailleurs, la confiscation des biens qualifiés de « vacants » par le gouvernement algérien empêche de fait tout retour possible des rapatriés en Algérie.

Le secteur agricole européen représentait en Algérie avant l'indépendance 22 000 exploitations couvrant 2 800 000 ha dont 330 000 ha de vigne.

Ses exploitations étaient de taille et de valeurs très inégales et quelques centaines, situées dans les meilleures terres étaient de très grande propriétés.

Production végétale	Surfaces (ha)	% de la valeur Globale	Produit brut en millions de francs
Céréales et légumes secs	1700 000	32,5 %	273
Cultures industrielles	12 000	0,6 %	15
Cultures arbustives	71000	13,2 %	114
Cultures maraîchères	30 000	5,5 %	101
Vignobles	330000	44,1 %	517
Divers (parcours, terres improductives, forêts)	660 000	3,3 %	Insignifiant

Production végétale en Algérie avant l'indépendance

Sources : Les pieds-Noirs Emmanuel Roblès

Ed Philippe Lebaud p 152 - 1982

Installation des viticulteurs Pieds noirs vers des régions propices à l'installation

Pour la faible minorité de viticulteurs qui avaient déjà des propriétés en France ou qui avaient investis par sécurité, en particulier après le grand gel de 1956, l'installation en France fut plus facile. C'est le cas de la famille Sadoux, Raoux ou Vigna. Pour beaucoup cela fut difficile voir impossible et nombreux se tournèrent vers d'autres activités.

Les agriculteurs pieds noirs se fixèrent à 93% dans le midi aquitain et méditerranéen. L'Aquitaine à elle seule compte 60% des réinstallations. Entre 1962 et 1968, 40% des changements des exploitations agricoles ou des installations en Aquitaine sont le fait de rapatriés. Dans le Midi, c'est 85% pour la même période.

La première qualité de cette population fut sa grande jeunesse : 30 % des Pieds-Noirs avaient moins de quinze ans. Dans l'agriculture du Sud-Ouest, plus de 52,7 % des actifs réinstallés comme agriculteurs ont entre 25 et 45 ans, contre 26,2 % chez les métropolitains. Cette population a apporté beaucoup de dynamisme et de renouvellement.

Les modalités de financements orientèrent les anciens exploitants agricoles vers des terres d'accueil plus ou moins abandonnées par les agriculteurs métropolitains parce que peu rentables dans le Sud et le Sud-Ouest. La demande dépassa vite l'offre et malgré des tentatives de régulation de l'état (SAFER (Société d'aménagement foncier rural), FASASA (Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles), les prix n'étaient plus en rapport avec la valeur agricole des terres.

Les agriculteurs pieds-noirs cherchèrent à s'installer dans le Midi, mais la cherté des terres, leur faible moyen financier, les faibles aides de l'état, les techniques agricoles plus innovantes que celles qu'ils pratiquaient en Algérie fût un frein à leur réinstallation. Alors qu'ils disposaient d'un statut favorisé en Algérie ils furent déclassés en arrivant en métropole. Seuls les plus gros viticulteurs arrivèrent à conserver un niveau de vie proche de celui qu'ils avaient en Algérie. Les pieds noirs qui s'installèrent, misèrent sur une agriculture spéculative pour faire face aux emprunts qu'ils devaient rembourser. Ils s'ensuivit de nombreuses faillites mais également des succès qui furent un moteur pour l'agriculture du Midi. Dans le Midi, 1800 chefs de familles, s'installent sur 1300 exploitations agricole couvrant 62 000 ha.

En Corse, les agriculteurs pieds-noirs sollicitèrent l'attribution de lots constitués par la SOMIVAC (SOciété de MIse en VAleur de la Corse), dans la plaine orientale qui étaient peu cultivés à l'époque. Les pieds-noirs y installèrent des vignobles, des vergers et des cultures maraichères et florales sur de grandes surfaces. Ghisonaccia est la zone qui cristallise cette production et qui est à l'origine des tensions encore actuelles avec les nationalistes corses. La station expérimentale de San Giuliano, dirigée par l'ancien directeur de la station de Boufarik en Algérie, aida à la mise en place d'une production organisée.

En Lot-et-Garonne, la production de pruneaux a fortement augmenté après l'installation des pieds-noirs, idem pour la production des stations fruitières du Sud-Ouest. Des pieds-noirs ont pris des responsabilités dans les instances agricoles.

En 1967, la délégation régionale des rapatriés de Bordeaux comptabilisait 86 000 Pieds-Noirs en Aquitaine dont 31 429 en Gironde. 24000 rapatriés étaient répartis dans l'espace urbain bordelais. 38 % des personnes interrogées avaient acheté des biens en région bordelaise

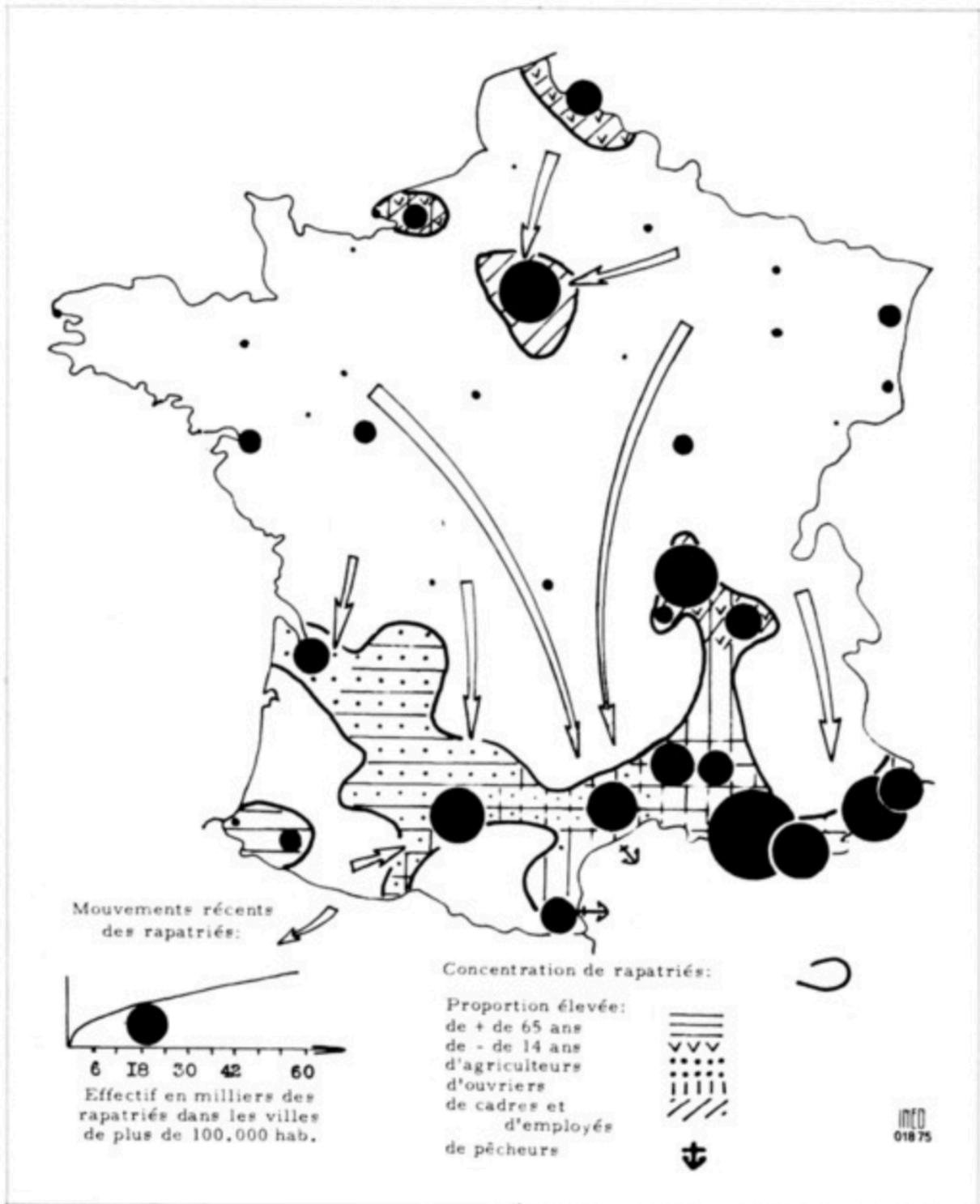
avant l'indépendance. Les biens concernés étaient principalement des résidences secondaires ou des propriétés. Plusieurs rapatriés devant la conjoncture avaient pensé à leur reconversion. 72 % des personnes ayant acheté des biens avant l'indépendance étaient exploitants agricoles.

D'après Pierre Baillet, la réinsertion des agriculteurs a bénéficié des nouvelles structures agricoles mises en place. Ainsi, le Fonds d'Action Sociale pour l'Aménagement des Structures Agricoles (FASASA), créé en 1962, avait pour mission de pallier les répercussions de l'exode rural et des mouvements de population. Il a divisé le territoire en zones de « départs » et d'« accueil ». En zone d'accueil, le rapatrié était un « *migrant rural* » et pouvait recevoir un prêt à long terme de 170000 F à 2 % avec un différé d'amortissements de cinq ans ou de 200 000 F à 3 % remboursable sur trente ans. La Gironde appartenait à ces dernières, ce qui signifiait des aides supplémentaires pour les agriculteurs. Ainsi d'après Pierre Baillet, 497 agriculteurs ont reçu des prêts spéciaux en Gironde, jusqu'en 1972. De plus, les SAFER furent créées en 1960 permettant la création de nouvelles propriétés et l'augmentation de superficie de celles déjà existantes.

Installation dans le Gers :

Ce sont d'abord les rapatriés du Maroc et de Tunisie qui s'installent entre 1954 et 1956. Arrivant avec des moyens financiers, ils ont pu acheter de grandes exploitations dans les zones les plus riches. Ceux arrivés plus tardivement sont sur des exploitations plus petites. Les rapatriés d'Algérie seront beaucoup plus nombreux à s'installer en 1963 et 1964 et jusqu'en 1969. Ils se situent surtout dans le Bas-Armagnac et en Ténarezze. On en trouve aussi en Haut-Armagnac. Ils se dirigent vers la production de viandes (veaux) plutôt que vers la vigne.





Les rapatriés en 1973

Sources Baillet Pierre. L'intégration des rapatriés d'Algérie en France. In: *Population*, 30^e année, n°2, 1975. pp. 303-314.

DOI : 10.2307/1530668

Type de Viticulture pratiquée

Les pieds-noirs ont souvent repris ce qu'ils savaient faire et qui correspondaient à la demande du moment : faire une production en quantité plus qu'en qualité. C'était ce qui était demandé par les caves coopératives et le Négoce, en particulier dans le Midi et le Sud-Ouest où le viticulteur était payé au degré/hecto. C'est à dire que plus le volume était important, plus le viticulteur gagnait de l'argent. Il faudra attendre les années 1990 pour que les pratiques changent afin de répondre à la chute de la consommation de vin et à la demande de vin plus qualitatifs. Les fils des agriculteurs firent souvent des études techniques en arrivant. Ils ont pu prendre plus de recul et améliorer les pratiques culturales et la qualité des vins.

Tensions créées par l'arrivée massive de ses viticulteurs

Corse : Tension avec l'arrivée des Pieds-noirs et événement d'Aléria en 1975



Sur les façades de la cave viticole Depeille à Aleria des inscriptions qui en disent long

À la fin des années 1950, la démographie et l'économie de la Corse atteignent leurs plus bas niveaux. C'est alors que surviennent deux phénomènes politiques qui vont profondément bouleverser la société corse.

Le premier est l'effondrement de l'empire colonial français. Le départ pour les colonies est devenue l'un des principaux débouchés pour les Corses. La fin de l'Empire entraîne la fin des départs et le retour forcé d'un certain nombre d'entre eux sur l'île.

Le second phénomène est l'arrivée des Français rapatriés du Magreb auxquels l'État octroie majoritairement des terres dans la Plaine orientale et des aides qui créent des tensions assez fortes. Dès 1965, des tensions contre les rapatriés et la SOMIVAC voient le jour car l'attribution des aides est très inégalitaire au profit des rapatriés.

Le 21 août 1975, une vingtaine de Corses, emmenés par Edmond Siméoni, dirigeant de l'Azzione per a rinascita di a Corsica (ARC) occupent la cave Depeille, du nom d'un exploitant d'origine pied-noir installé dans la plaine orientale, près d'Aleria. Le gouvernement français réagit assez fortement. Deux gendarmes sont tués et un nationaliste et gravement blessé.

Gaston Deferre : 450 000 rapatriés passent par le port de Marseille en 1962. Gaston Deferre, qui est alors Maire de Marseille, Sénateur et ancien ministre de l'Outre-mer (02-56/05-57) montreson hostilité face à l'arrivée massive des rapatriés : « Français d'Algérie, allez-vous faire réadapter ailleurs. Il faut les pendre, les fusiller, les rejeter à la mer... Jamais je ne les recevrai dans ma cité ». Ce type de phrase traduit une partie du malaise politique face à l'exode des rapatriés et l'image détériorée des pieds-noirs auprès du peuple de gauche français.

Noms du monde du vin issu de la communauté Pieds-noirs ou en relation avec la production de vin en Algérie

André Vigna :

Fils de Paul VIGNA, administrateur de commune mixte, il était né à Alger en 1898. En 1920, il entre dans la vie active et fait ses premières armes dans la maison de vins de son beau-père, Pierre SORENSEN, pour monter ensuite sa propre affaire en 1928.



André Vigna

Sources photo : <https://www.cdha.fr/le-vin-en-algerie-lhistoire-de-sidi-brahim>

Ses activités consistaient à acheter des vins à la propriété en sélectionnant les meilleurs, soit dans le Sahel et la Mitidja, soit dans les vignobles de montagne réputés pour leur qualité, dans le département d'Alger à Médéa et Miliana où les moines de Tiberine élaboraient un excellent vin et à Mascara dans le département d'Oran.

Dès 1946, André VIGNA avait organisé à Saint-Ouen un entrepôt de stockage et de distribution sur Paris et la Région Parisienne où le Sidi Brahim faisait ses premiers pas.

André VIGNA ayant pris la mesure des problèmes que posaient les événements d'Algérie, lançait dès 1957 un projet d'installation de chai de stockage et d'embouteillage à Chalon-sur-Saône en Bourgogne. Le chai de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon fut inauguré le 9 février 1959 par André VIGNA entouré de ses deux fils Jacques et Philippe et de son gendre Claude MERCIER. Toute la profession des vins en France y était représentée.

Ce chai fut autofinancé sans aucune aide des pouvoirs publics et pas davantage quand il fallut, dès 1962, rapatrier le personnel des vins VIGNA et le répartir entre Chalon et Paris.

Impact de la grande distribution sur le marché du vin : Le circuit des négociants grossistes allait se trouver dépassé par les grandes enseignes de distribution. Et c'est en 1963 que le coup d'envoi fut lancé par Carrefour à Sainte-Geneviève-des-Bois. André VIGNA avait compris l'intérêt du système qui allait vite montrer son efficacité auprès du consommateur.

Secondé par ses deux fils et par son gendre, André VIGNA fit référencer le Sidi Brahim de 1963 à 1970 auprès des principales grandes enseignes et l'on put se le procurer dans toutes les grandes surfaces de France. Nos compatriotes pieds noirs en furent les principaux clients. À Paris et dans la Région parisienne les restaurants à couscous fleurissaient et le Sidi Brahim aussi.

Le chai de Chalon-sur-Saône, dirigé par son fils Jacques, devint un centre d'embouteillage important. La source d'approvisionnement restait toujours l'Algérie par l'entremise de son organisme d'état.

À partir de 1970, le chai de Chalon conditionnait entre 800 000 et 1 million de bouteilles de Sidi Brahim par mois, soit entre 10 et 12 millions de bouteilles par an. Le marché français représentait la plus grosse part des ventes mais le Sidi Brahim avait également des débouchés à l'exportation en Grande Bretagne, Allemagne, Autriche, Suisse et USA, mais surtout en

Scandinavie où les monopoles d'état de Suède et de Finlande importaient entre 100 et 150 000 bouteilles de Sidi Brahim par an chacun.

Sidi-Brahim est une marque de vin "des contreforts de l'Atlas". Composée à l'origine de vins d'Algérie puis de Tunisie et du Maroc.

Le groupe Castel a acheté la marque SIDI Brahim en 2003 à la société William Pitters de Bernard Magrez, qui elle-même l'avait acquise auprès des frères Jacques et Philippe Vigna.

Philippe Raoux et la winery

Philippe Raoux est le fils de famille négociant en vin sur trois générations près d'Oran, en Algérie.

Vers 1880, les Sénéclauze - bientôt Raoux – s'installent autour d'Oran (Algérie). Rapidement viticulteurs, négociants et exportateurs : domaines de Saint-Eugène, Sainte-Barbe et Parmentier... Les affaires sont prospères jusqu'en 1940. En 1962, rapatriée la famille s'installe sur Bordeaux. La maison de Négoce fondée en 1890 devient à Bordeaux la première entreprise de vins par correspondance. Philippe Raoux rachète le château d'Aras en 1986 qui était alors en ruine. Il va associer vins et arts. Il rénove les bâtisses, plante, impose des technologies de vinification modernes ; les chais sont peints, chaulés de bleu. Il ne se prive pas pour installer des dalles de verre au détriment de l'ardoise ou de la tuile « traditionnelle ».

Pierre Perrin Chateau Carbonnieux

Philibert Perrin était Bourguignon et même du Mâconnais, issu d'une famille de vigneron de Nuit-Saint-Georges. Philibert travaillait pour Alphonse de Lamartine, écrivain et homme politique marquant. Il est envoyé en Algérie, rattachée à la France en 1830, pour prospecter des terres pour le compte de Lamartine.

Cette page d'histoire s'est écrite dans la région d'Oran, à Siddi Bel Abbès. Son fils Antony, diplômé de l'Institut Agricole de Montpellier va faire prospérer la propriété et en faire l'un des plus grands domaines de la région (250 ha). Son fils Eric est né à Oran en Algérie en 1963, qu'il a quitté avec sa famille en décembre de la même année. Leur Grand-Père a acheté château Carbonnieux en 1956 et il venait 4 fois par an gérât le domaine délégué à un régisseur.

Au début des années cinquante, le vignoble était mal entretenu, clairsemé et les bâtiments, inhabités depuis la première guerre mondiale, dans un état de grand délabrement. Le vin se vendait mal, l'accès au marché intérieur était étroit et les marchés internationaux n'étaient pas encore vraiment tracés. C'est dans ce contexte qu'en 1956, la famille Perrin a acheté le château Carbonnieux.

Antony Perrin, lui, a œuvré activement pour la promotion des vins de Bordeaux et pour la création de l'appellation Pessac Léognan en 1987 avec André Lurton. Successivement président de l'Union des Crus Classés de Graves et de l'Union des Grands Crus de Bordeaux, il a plaidé pour l'ouverture des propriétés vers l'étranger. Il fut le premier à emmener des délégations en Chine et en Russie.

Pierre-Jean Sadoux Château Courts-les mûts à Razac-de-Saussignac en Bergeracois

L'ancêtre des Sadoux est arrivé en 1835 en Algérie comme soldat. Après sa démobilisation, il est resté en Algérie. Il a obtenu une friche de 12 hectares. En 1898, ils se sont déplacés de 40km pour aller plus dans les terres au niveau de la ville de Descartes dans l'Ouest Algérien. C'était la période de la conquête de l'Ouest. Quand ils déplaçait un village ils le brûlait pour récupérer les clous et pour les réutiliser pour construire le nouveau village.

Dans le village de Descartes une cave coopérative a vu le jour en 1932. Le vin était issu des cépages carignan, morastel, grenache, alicante et cinsault. et titré en moyenne 13° ce qui était beaucoup pour l'époque.

Il est arrivé à 16 ans en Métropole. Il avait des cousins proche de Libourne et qui les avaient convaincus d'acheter 10 ha de terres en Bergeracois pendant l'hiver 60/61. Ils n'ont pas eu d'aide à l'installation car ils avaient acheter la terre avant l'indépendance. Pierre—jean a fait des études d'oenologie avant de reprendre l'exploitation familiale. Il a même installé un petit laboratoire au sein du domaine pour faire ses propres analyses sur ses vins. Il a oeuvré avec son épouse puis son fils Pierre-Vincent a modernisé le domaine et a participé à la valorisation de l'AOC Saussignac. Aujourd'hui le domaine couvre 54 hectares et a su se faire un nom dans le Bergeracois.

Château de Parenchère Bordeaux supérieur entre le Bergeracois et Sainte-Foy-la-Grande.

La propriété couvre 188 hectares dont 69 hectares de vignes. En 1958, Raphaël Gazaniol de retour d'Algérie où sa famille cultivait la vielle depuis deux générations acheta le domaine de Parenchère. Il agrandit le domaine de 90 à 153 ha d'un seul tenant et replanté le vignoble qui avait été décimé par la grande gelée de 1956. Son ambition était de transformer le château en un grand vin de Bordeaux tourné vers l'export.

Jacques Merlaut et Bernard Taillan

Si Jacques Merlaut, le fondateur du puissant négociant Taillan, est originaire de Bordeaux, c'est à Sète (Hérault) qu'il a jeté les fondations de sa dynastie viticole. Dans les années 50, il n'est qu'un petit négociant de Côtes du Rhône dont les principaux clients sont en Afrique du nord. Quand il revient dans le Médoc, 15 ans plus tard, fonder Bernard Taillan, il réussit en quelques années à étendre sa gamme aux Bordeaux. Il acquiert coup sur coup deux jolis châteaux, Chasse Spleen et La Gurgue, qu'il achète à la fin des années 70. L'activité croît rapidement et en 1981, Jacques Merlaut s'offre le luxe d'absorber Ginestet, un négociant local plus gros que lui. L'entreprise familiale change radicalement de dimension et s'en suit une série d'achats de propriétés jusqu'à celui du mythique Gruaud Larose. Aujourd'hui la seconde génération a pris la relève. Ses quatre enfants se retrouvent à la tête de pas moins de sept propriétés viticoles en Médoc et de nombreuses autres sociétés de négoce ou de vignobles, de Ginestet (94,2 millions d'euros de chiffre d'affaires) à des vignobles du Gard, du Val-de-Loire et de Chine. La famille contrôle également La Compagnie Rhodanienne (31,1 millions d'euros de CA), un négociant basée dans le Gard qui commercialise environ 18 millions de bouteilles par an. Ces dernières années, elle a multiplié les partenariats avec des négociants chinois et canadiens afin d'accroître sa surface de vente. L'étranger représente 50% de ses ventes

Le groupe castel :

Le groupe Castel a racheté la marque Sida Brahim en 2003 à la société Williams Pitters de Bernard Magrez. Pierre Castel : Son père est espagnol immigré dans le Bordelais, simple ouvrier agricole, dont les neuf fils et filles, parmi lesquels Pierre, créent en 1949 Castel Frères, une petite entreprise familiale de commerce viticole. Celle d'une irrésistible ascension dans le milieu du vin, avec le succès de cuvées grand public, l'acquisition de vignobles, la prise de contrôle des réseaux de cavistes franchisés Nicolas ou Savour Club et, comme une revanche sur l'aristocratie viticole bordelaise, le rachat de prestigieuses maisons de négoce (Patriarche, Barrière Frères, Barton & Guestier, etc.). C'est aussi, dès l'origine, une histoire franco-africaine, d'abord avec le commerce du vin en Afrique, puis avec l'activité brassicole et, plus récemment, la production de sucre et d'huiles végétales. La petite entreprise familiale s'est muée en un groupe de 37 600 salariés et 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires (2) présent dans une cinquantaine de pays. Numéro un des vins français, au troisième rang mondial des négociants viticoles avec 571 millions de bouteilles vendues.

Jean-Batiste Doumeng :

Après l'indépendance Jean-Baptiste Doumeng, négociants et homme politique français appartenant au PCF depuis son adolescence dit « le milliardaire rouge », et son groupe interagra seront mandatés par l'état algérien pour écouler le vin algérien vers le bloc de l'Est afin de compenser la perte du marché français.

La viticulture Algérienne après l'indépendance

Au début de la période post-coloniale la surface viticole a fortement régressé. L'état algérien s'est tournée vers Jean-Baptiste Doumeng pour développer le commerce du vin algérien vers l'URSS. Depuis, une politique de relance a été mise en place, surtout que la vigne constitue un rempart contre l'érosion des sols maigres dans un climat semi-aride et représente un apport économique et social important.

La dynamique agricole nouvelle relance les plantations de vignes favorisées par le soutien de l'État. C'est ainsi que de 55.700 hectares en 1998, la superficie des vignes est passée à 77.500 en 2011 dont 28.000 hectares consacrés à la production de raisins de cuve. La production de vin est destinée essentiellement au marché intérieur, les exportations ayant fortement chuté.

La place des Harkis dans les emplois viticoles

Un grand nombre de harkis ou descendant de Harkis ont trouvé du travail dans les exploitations agricoles dont les viticoles. Il est difficile de trouver les chiffres traçant leur place dans la viticulture française. Ils étaient omniprésents dans le midi méditerranéen. Ils ont occupé des emplois précaires difficiles qui n'a pas facilité leur intégration.

Tableau 1			
Années	Superficie (ha.)	Production (hl.)	Rendement (hl./ha.)
1860	2.000	—	9,4
1881	30.482	288.549	9,4
1914	180.707	10.124.967	56

Tableau 2			
Années	Superficie (ha.)	Production (hl.)	Rendement (hl./ha.)
1925	201.467	12.366.115	61,3
1939	398.926	17.879.609	44,8

Tableau 3			
Années	Superficie (ha.)	Production (hl.)	Rendement (hl./ha.)
1940	391.442	14.036.000	35
1944	350.042	9.262.856	26
1947	328.000	8.300.000	26

Tableau 4			
Années	Superficie (ha.)	Production (hl.)	Rendement (hl./ha.)
1948	332.000	12.653.000	38,1
1956	361.000	18.500.000	51,2
1957	356.000	15.300.000	42,9
1961	355.000	15.600.000	43,9

Tableau 5			
Années	Superficie (ha.)	Production (hl.)	Rendement (hl./ha.)
1962	350.800	12.278.000	35
1971	274.990	8.920.000	35
1976	209.157	3.774.000	18
1983	147.766	1.750.000	12
1988	61.752	621.000	12

Sources : Le secteur viticole et vinicole en Algérie : Marché interne et commerce international

Belhout Mohamed Tayeb

https://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/510_33taieb.pdf

Bibliographie

- Sète et le négoce des vins : le patrimoine oublié (mi-xix^e – début xxi^e siècle)
- Stéphane Le Bras p. 357-373
- L'intégration des rapatriés d'Algérie en France Pierre Baillet Année 1975 30-2 pp. 303-314
- Les pieds noirs Emmanuel Roblès Edition Philippe Lebaud 1982
- <https://blog.francetvinfo.fr/le-tire-bouchon/2016/08/22/une-histoire-de-la-viticulture-algerienne-et-de-ses-vins.html>
- http://www.babelouedstory.com/voix_du_bled/trape/trape.html
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Borgeaud
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_Juifs_en_Alg%C3%A9rie#:~:text=Au%20d%C3%A9but%20du%20XVII%20e,%3A%20Mzab%2C%20Biskra%2C%20Touggourt.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Viticulture_en_Alg%C3%A9rie
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27Alg%C3%A9rie#:~:text=L'empire%20romain%20au%20III,%C3%A9poque%2C%20%C3%A0%20l'ouest.
- <https://www.cavescooperatives.fr/page-541699.html>
- <https://journals.openedition.org/remmm/20623>
- https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1947_num_2_3_3303
- https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1975_num_30_2_15787
- <https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2018-1-page-81.htm>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAt_e_de_l%27Alg%C3%A9rie_par_la_France
- <https://thau-infos.fr/index.php/patrimoine/histoire/histoire-de-sete>
- https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1960_num_24_4_2003
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Alg%C3%A9rie_fran%C3%A7aise
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Exode_des_pieds-noirs
- <https://books.openedition.org/pufr/28007?lang=fr>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Doumeng
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Nationalisme_corse
- <https://www.nouvelobs.com/regions/infos-marseille-13/20120412.REG0949/marseille-1962-le-cauchemar-des-rapatries-d-algerie.html>
- <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/10/BLAMANGIN/59159>
- https://jeanyvesthorrignac.fr/wa_files/INFO_20856_20DESCARTES.pdf
- <https://www.parenchere.com/presentation/proprietaires-et-equipe/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_sociale_de_l%27Alg%C3%A9rie_fran%C3%A7aise
- https://newmedit.iamb.it/share/img_new_medit_articoli/510_33taieb.pdf